

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2024**

Délibération n° 2024-06-81

Date de la convocation : 9 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de procurations : 4

Votes : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le quinze novembre deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, THOUMY Denis, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, EBOLI Laure, RAYMOND Jonathan, ORIOL Jessica.

Procurations :

MERLE Evelyne procuration à CHAVANA Jean-Luc
LAROIX Laurence procuration à LESCANNE Etienne
CROZET Hélène procuration à RAYMOND Jonathan
BASTY Jean-Pierre procuration à TEYSSIER Michel

Absents excusés :

DUCHAMP Françoise, BESSON Hélène, MASSARDIER Alexandre

Secrétaire :

SEUX Christian

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT RESPONSABLE DES
SERVICES TECHNIQUES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur le Maire informe que lors de sa réunion du 10 octobre dernier, le comité social territorial du centre de gestion de la Loire a donné un avis favorable à la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet. Cette étape était nécessaire avant de procéder au recrutement par voie de mutation de Monsieur Jean-Louis CHARDON au poste de responsable des services techniques. Il prendra ses fonctions le 1^{er} décembre prochain.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, MODIFIE le tableau des effectifs avec la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet et PROCEDE au recrutement par voie de mutation de Monsieur Jean-Louis CHARDON comme responsable des services techniques à compter du 1^{er} décembre 2024.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUZ, le 15 novembre 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20241115-2024-06-81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2024